

Gérard Bauer : Conseiller de légation, chargé des affaires économiques près la Légation de Suisse en France

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **25 (1945)**

Heft 8

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888825>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

GÉRARD BAUER

Conseiller de légation, chargé des affaires économiques près la Légation de Suisse en France

Notre revue est heureuse de souhaiter une très cordiale bienvenue à M. Gérard Bauer, récemment arrivé à Paris pour remplir les importantes fonctions auxquelles il a été appelé par le Conseil fédéral.

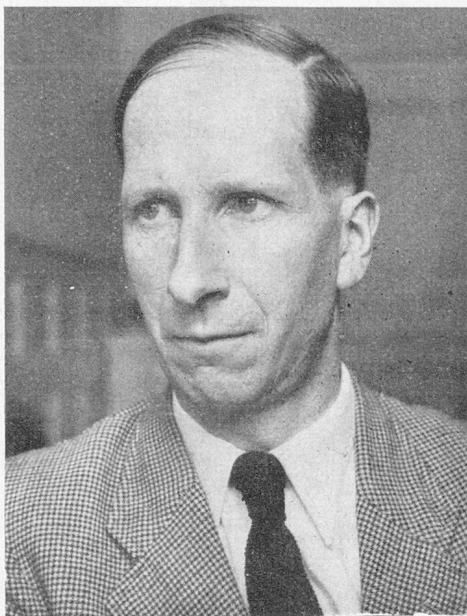
Né à Neuchâtel en 1907, c'est dans cette ville que M. Gérard Bauer fit ses études classiques et passa les examens de licence en droit. Successivement étudiant de l'Ecole libre des sciences politiques de Paris, de l'Académie de droit international de La Haye et de l'Institut des hautes études internationales de Genève, c'est de nouveau à Neuchâtel qu'il fit son stage d'avocat et ses premières armes au barreau.

En 1935 et 1936, il est attaché à l'Office suisse d'expansion commerciale puis il passe, comme juriste, au service du contrôle des prix du département fédéral de l'économie publique où il demeure un an. A la fin de 1937, ses brillantes qualités l'amènent à occuper le poste de secrétaire du Vorort (comité de direction) de l'Union suisse du commerce et de l'industrie.

En septembre 1938, sa ville natale le rappelle et il cède aux sollicitations de ses amis pour entrer au Conseil communal de Neuchâtel en qualité de directeur des finances. Nous ne saurions nous borner à dire que M. Gérard Bauer remplit ces dernières fonctions jusqu'à la date toute récente à laquelle la plus haute autorité du pays lui adressa l'appel qui vient de l'amener à Paris, car il importe de dire comment il s'en acquitta, dût sa modestie en prendre quelque ombrage.

Les difficultés qui parsèment la route d'un conseiller communal ne sont pas toujours et simplement proportionnelles au nombre des administrés,

mais ces difficultés jamais n'arrêtèrent ni l'allant ni le dynamisme de M. Gérard Bauer. L'hommage unanime que lui rendirent, le jour où il prit congé du Conseil général de Neuchâtel, tous les membres de cette assemblée et ses collègues du Conseil communal, adversaires politiques aussi bien que coréligionnaires, sont la plus belle preuve de l'estime en laquelle le tenaient tous ceux qui le connaissaient bien et qui avaient pu voir en lui l'homme de sa ville.



M. Gérard BAUER

Aucune initiative, aucune manifestation de bonne volonté ne le laissèrent jamais indifférent et tous ceux qui étaient préoccupés du développement économique ou culturel de la cité et du pays étaient certains de trouver auprès de lui exceptionnelle compréhension, bienveillant appui et aide effective. Ce que nous ne saurons dire, en revanche, c'est au prix de quelles fatigues et de quelle abnégation personnelle M. Gérard Bauer vint à bout de sa lourde tâche, car les années de guerre l'obligèrent à remplir à la fois

ses devoirs civiques et ses obligations militaires. Capitaine d'infanterie et adjudant de son régiment, il fut, en effet, appelé sous les drapeaux chaque fois que son unité était mobilisée. Indépendamment de ces activités, il participait encore aux travaux de l'Office central suisse du tourisme et faisait également partie du comité de la Fédération suisse du tourisme. A l'heure actuelle il demeure membre du Comité suisse pour la participation économique à la reconstruction européenne.

Aux regrets de tous ceux qui, en Suisse, déplorent son départ, nous répondons en nous félicitant de le voir arriver en France où il sera, nul n'en doute, l'homme de son pays.